

SIGNATURE D'UN PLAN D'ACTION POUR DEVELOPPER LE TOURISME FLUVESTRE

Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil départemental de l'Aisne, et Ziad Khoury, Préfet de département, ont signé cet après-midi le « Plan d'action 2020-2024 en faveur du développement du tourisme fluvestre dans l'Aisne ».

Cette initiative, construite et partagée également avec Voies Navigables de France ainsi qu'avec les collectivités concernées, résulte de la volonté partagée de maximiser les nombreux atouts touristiques du territoire, en utilisant chaque levier dont celui, notamment, des voies d'eau qui sillonnent l'Aisne, à l'exemple du Canal de la Sambre à l'Oise. L'Aisne dispose en effet du deuxième réseau navigable de France.

Une réunion du comité de pilotage, le 15 juillet, avait permis de mieux explorer les potentialités de chaque territoire et de réunir l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de ce type de projets : Etat, Conseil départemental, Voies Navigables de France, communes et intercommunalités...

Ce plan d'action formalise dès à présent, grâce à un cadre pluriannuel de 5 ans, les engagements des partenaires, sur la base de leurs compétences respectives, et cible les actions qui pourront être soutenues ainsi que celles qui seront encouragées dans l'avenir.

Le Conseil départemental joue un rôle fondamental de moteur de l'aménagement du territoire mais aussi de partenaire financier de premier plan pour les communes et intercommunalités.

Le Conseil départemental se dote ainsi de nouveaux moyens pour renforcer, par exemple, les véloroutes qui longent ces axes fluviaux et canaux, à l'exemple des axes Eurovélo3, Véloroute 52 et Véloroute 30 (le long de l'Ailette).

De plus, ce plan d'action renforce l'engagement et l'accompagnement du Conseil départemental pour soutenir les projets portés par les collectivités locales, à l'exemple de la mise en valeur des maisons éclusières qui bordent les voies concernées.

Nicolas Fricoteaux salue « *un signal positif et un travail collectif, qui renforcent ainsi l'attractivité touristique de notre département tout en soutenant l'ensemble des acteurs qui agissent en faveur de ce secteur* ».